

## LA PÉRIODE D'ADAPTATION POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

La période d'adaptation est un temps nécessaire pour tisser des liens entre l'enfant, sa famille et l'assistant maternel.

Ce temps d'accompagnement vers la séparation est une étape fondamentale pour le jeune enfant, qui permettra à son accueil futur de se dérouler dans les meilleures conditions.

### Les ressentis possibles de l'enfant, de sa famille et de l'assistant maternel :

...être confié, ce passage signifie pour l'enfant :	...confier son enfant Questionnements possibles du parent:	...accueillir un enfant et sa famille Un positionnement professionnel rassurant pour :
<p><u>Trouver d'autres repères</u> ;</p> <p><u>Accepter de se séparer</u> de sa famille pour se construire dans la séparation ;</p> <p><u>S'adapter à un cadre inconnu</u> auprès d'une personne accueillante qui prendra soin de lui.</p> <p><u>Sentiments pouvant être ressentis</u> : Inquiétude ; Crainte d'être abandonné ; Perception des émotions de ses parents.</p> <p><u>Manifestations passagères possibles</u> : Pleurs ; Modification du comportement habituel face à l'alimentation, le sommeil, le jeu</p>	<p><u>Comment faire confiance</u> à une personne inconnue : va-t-elle comprendre et répondre aux besoins de mon enfant ?</p> <p><u>Comment dépasser la peur de perdre sa place de parent</u> : ne va-t-il pas trop s'attacher à elle ?</p> <p><u>Comment dépasser la culpabilité</u> de devoir confier son enfant : la reprise de travail est-elle subie ou désirée ?</p> <p><u>Comment mon enfant va-t-il vivre mon absence</u> : est-ce que je vais lui manquer ? Est-ce qu'il va beaucoup pleurer ?</p>	<p><u>Sécuriser et soutenir</u> les parents et l'enfant ;</p> <p><u>Les accompagner</u> à se séparer et à se retrouver.</p> <p><b>Comment ?</b> <u>En accueillant</u> l'enfant avec sa famille, dans le respect de leur histoire.</p> <p><u>En créant un lien de confiance</u> tout en restant à sa place de professionnel.</p> <p><u>En laissant un temps</u> à l'enfant, aux parents et à soi-même pour s'habituer à cette nouvelle situation par un climat d'écoute.</p> <p><u>En sachant être attentif</u> aux attentes et projet éducatif des parents, sans à priori.</p>

### Une organisation possible :

Ce temps permettra à l'enfant, aux parents et à l'assistant maternel de s'habituer en douceur aux changements et à cette nouvelle organisation. Cette période se programme sur un temps plus ou moins long en présence de la mère et/ou du père.

Un minimum de 5 jours est nécessaire, voire 15 jours dans la mesure du possible. La durée de chaque rencontre est à organiser ensemble pendant un temps d'éveil de l'enfant.

Il est important que l'assistant maternel et les parents soient réellement disponibles.

## **Les étapes d'une période d'adaptation pour un accueil de qualité...**

### **1er TEMPS : EN PRÉSENCE DE SON PARENT**

#### **Organisation des différents temps de rencontre**

##### **1er JOUR (1 heure environ)**

Ce temps est essentiel.

En présence de son parent, l'enfant va pouvoir découvrir la nouvelle personne qui va prendre soin de lui, observer les échanges entre adultes et s'imprégner de ce nouvel environnement (la voix, les odeurs, les couleurs, les jouets...).

Le parent va pouvoir échanger sur les habitudes et rythmes de son enfant (sommeil, alimentation, jeux), ses inquiétudes, ses attentes...

Ce temps pourra être celui de la découverte des espaces de jeux, des repas, du sommeil.

L'assistant maternel est dans l'observation de l'enfant et l'écoute de la famille.

##### **2e JOUR**

C'est toujours en présence du parent et dans une continuité de la veille que l'enfant et le professionnel vont pouvoir se rencontrer, établir les premiers liens à travers un accompagnement verbal et ludique pour faire connaissance de façon plus privilégiée.

##### **3e JOUR**

Dans une continuité d'adaptation et toujours en présence du parent, l'assistant maternel va pouvoir prendre le relais en douceur, permettre à l'enfant d'explorer l'espace de jeu et lui faire rencontrer les autres enfants accueillis.

Le repas est un moment à privilégier entre le parent et son enfant (biberon, goûter...). Suivant l'âge et le rythme de l'enfant, d'autres propositions peuvent être faites.

Un petit temps de séparation peut s'amorcer doucement.

### **2e TEMPS : SANS SON PARENT**

#### **Organisation de différents instants de séparation progressive**

##### **4e JOUR**

Les bases ont été suffisamment posées pour permettre aux parents de confier leur enfant à l'assistant maternel après un petit temps d'échange. En fonction des disponibilités des parents, ce temps de séparation se prolongera les jours suivants (temps d'éveil, repas, siestes...).

Au cours de ces moments, c'est la présence et la disponibilité du professionnel qui sont essentielles. Elles permettent de verbaliser les ressentis et de rassurer parent et enfant.

##### **5e JOUR**

Quelques heures de séparation sont à poursuivre. Dans le cadre d'une adaptation ne pouvant se faire que sur une semaine, un plus long moment d'accueil est à programmer.

##### **LES JOURS SUIVANTS**

Chaque jour, parent et assistant maternel échangent sans s'éterniser afin de trouver l'équilibre favorable à la séparation.

Sur la 2ème semaine, les temps de séparation sont à prolonger progressivement sur des petites journées.

### **En conclusion :**

La fin de la période d'adaptation ne signifie pas que l'enfant est "adapté".

Chaque enfant est différent et réagit en fonction de son histoire, de sa relation avec ses parents et de sa rencontre avec l'assistant maternel.

C'est la répétition, la qualité d'accueil et non la durée de chaque rencontre qui favorisera l'adaptation de l'enfant et l'aidera par la suite à se séparer de manière constructive.

Enfin, ce sont les transmissions entre l'assistant maternel et les parents qui permettront de construire une relation très sécurisante pour l'enfant.

(Sources : « La période d'adaptation », PDF RAM/PMI - Mairie de Bois Colombes)